

LE SUJET INDÉFINI NON MARQUÉ EN TURC

L _____ INTRODUCTION

a question de l'indéfini et du défini en turc est très rapidement traitée dans les grammaires et méthodes d'apprentissage du turc, où l'accent est en général mis sur les cas accusatif et génitif qui expriment la relation de complément *défini* du verbe ou du nom.

En revanche peu d'attention est portée à la détermination du nom en position de sujet, caractérisée en turc par l'absence de marque de cas. Ainsi l'explication offerte aux étudiants débutants est que le turc exprime l'indéfini au moyen du numéral *bir* tandis que le défini est non marqué.

Cependant, si cette explication suffit au débutant, elle s'avère insuffisante dès lors que celui-ci est capable de suivre une conversation courante et s'aperçoit que dans de nombreux cas, le sujet a également valeur d'indéfini en l'absence du numéral *bir*.

Cet article se propose donc d'exposer dans quels cas, en l'absence de marque, le sujet turc peut recevoir une interprétation indéfinie. Nous partirons des théories existant sur la question.

_____ I. LA THÉORIE DE LA DISTRIBUTION DE L'INFORMATION

La question de l'indéfini non marqué en turc a été traitée par M. Dede¹ pour les phrases verbales et S. Tura² pour les phrases non verbales.

¹ DEDE, 1986.

² TURA, 1986.

Marie-Pierre Gündüz est doctorante à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 22 rue Descartes, 67000 Strasbourg.

Tous deux défendent la thèse selon laquelle l'attribution du statut de défini ou d'indéfini à un sujet non marqué dépend de la structure informative de l'énoncé dans lequel il apparaît, cette structure étant marquée par l'ordre des mots et l'accent de phrase.

A. *L'ordre des mots*

D'après E. Ergüvanlı³, la structure informative de la phrase turque est la suivante : le thème est en tête de phrase tandis que le focus est toujours en position immédiatement préverbale.

Ainsi dans les exemples suivants, empruntés respectivement à M. Dede (ex. 1a, 1b) et à S. Tura (ex. 2a, 2b) les sujets *çocuk* et *köpek* sont définis quand ils sont en position de thème tandis qu'ils sont interprétés comme indéfinis dès lors qu'ils sont dans le focus, même sans le numéral *bir* :

- (1a) *Yerde çocuk yatıyordu*
 sol-MLoc enfant être couché-MProg-MPé
 Un enfant était couché par terre.
- (1b) *Çocuk yerde yatıyordu*
 enfant sol-MLoc être couché-MProg-MPé
 L'enfant était couché par terre.
- (2a) *Bahçede köpek var*
 jardin-MLoc chien existant
 Il y a un chien dans le jardin.
- (2b) *Köpek bahçede*
 chien jardin-MLoc
 Le chien est dans le jardin.

M. Dede et S. Tura expliquent tous deux le statut indéfini du sujet dans les exemples (1a) et (2a) d'après la structure informative de l'énoncé dans lequel ils apparaissent : c'est la place de focus, donc la plus informative de l'énoncé, qui assure l'interprétation indéfinie du sujet. En effet, un indéfini étant par définition un particulier nouvellement introduit dans le discours, il est naturel qu'il vienne prendre position dans la place la plus informative de l'énoncé. Dans cette analyse, le complément de lieu qui se trouve en tête de phrase est, par cette place de thème qu'il occupe, une information moins nouvelle que celle présentée dans le focus. C'est en

³ ERGÜVANLI, 1984.

quelque sorte le « décor » déjà donné dans lequel le principal protagoniste de la scène, à savoir le sujet, vient ensuite prendre place.

M. Dede et S. Tura utilisent, à la place du terme d'indéfini, celui de « non-défini ». M. Dede justifie cette appellation par le fait que dans ce type d'énoncé on ne réfère pas à un particulier mais à l'« incident » auquel est liée l'occurrence. S. Tura fait le même type d'analyse, décrivant le SN occupant la position de focus comme non-défini car référant à la classe et non pas à l'individu, la quantification n'étant pas une part importante du message. Ces deux auteurs considèrent donc en fait le sujet de tels énoncés comme non quantifié.

Dans les énoncés (1b) et (2b), c'est le complément de lieu (devenu prédicat de localisation dans la phrase non verbale) qui occupe la position de focus, le sujet étant thème de l'énoncé. C'est cette position de thème, donc d'information déjà donnée, qui assure l'interprétation définie des particuliers auxquels on réfère : le défini étant par définition identifiable par les interlocuteurs, donc ayant déjà été introduit dans le discours antérieurement, il vient naturellement prendre sa place dans la partie la moins informative de l'énoncé.

Cette analyse en terme de distribution de l'information peut également être appliquée à des énoncés comportant un complément de temps. C'est ce que fait S. Tura pour les phrases non verbales :

- (3a) *Saat beşte otobüs var*
 heure cinq-MLoc autobus existant
 Il y a un autobus à cinq heures.
- (3b) *Otobüs saat beşte*
 Autobus heure cinq-MLoc
 L'autobus est à cinq heures.

Nous proposons ci-dessous un exemple de phrase verbale :

- (4a) *Dün bomba patladı*
 hier bombe exploser-MPé
 Une bombe a explosé hier.
- (4b) *Bomba dün patladı*
 bombe hier exploser-MPé
 La bombe a explosé hier.

Outre l'ordre des mots, M. Dede et S. Tura évoquent l'accent de phrase pour expliquer la lecture définie ou indéfinie d'un nom sujet non marqué.

B. *L'accent de phrase*

Il marque la structure informative de l'énoncé. En turc, d'après E. Ergüvanlı⁴, les énoncés non marqués comportent un accent neutre qui tombe sur l'élément en position de focus.

Dans sa présentation de la détermination dans les phrases non verbales, S. Tura indique que l'accent neutre marque la dernière syllabe du sujet des énoncés indéfinis, tandis que dans les énoncés définis il marque la dernière syllabe du prédicat de localisation, indiquant ainsi, pour chaque cas, l'élément le plus informatif.

M. Dede signale la possibilité de deux lectures différentes des énoncés sans complément de temps ou de lieu suivant la place de l'accent neutre :

(5a) *Köpek havlıyor*
 chien aboyer-MProg
 Le chien aboie.

(5b) *Köpek havlıyor*
 chien aboyer-MProg
 Un chien aboie.

Dans l'énoncé (5a) l'accent qui marque le focus tombe sur le prédicat, le sujet se trouvant ainsi en position de thème donc défini, tandis que dans l'énoncé (5b) l'accent neutre marque le sujet, incluant donc celui-ci dans le rhème et entraînant sa lecture indéfinie.

Cependant, là encore, M. Dede parle de non-défini plutôt que d'indéfini, la référence portant selon lui plus sur l'« événement » d'aboyer que sur le particulier *chien*, celui-ci étant selon ses termes « incorporé » au verbe.

M. Dede et S. Tura présentent donc une analyse concordante de la détermination en turc, expliquant la possibilité de référence indéfinie en l'absence du numéral *bir* par une théorie de la distribution de l'information, fondée sur les paramètres d'ordre des mots et d'accent de phrase, mais refusant toutefois le statut d'indéfini au sujet ainsi déterminé qui serait donc « non-défini » car non quantifié spécifiquement, « référant à la classe » pour S. Tura, « incorporé au verbe » pour M. Dede.

C'est cette notion de « non-défini » qu'il nous semble intéressant de discuter. En effet, M. Dede et S. Tura font une différence entre un indéfini quantifié par le numéral *bir* et un indéfini requalifié en « non-

⁴ ERGÜVANLI, 1984.

défini », qui pourrait selon eux aussi bien être interprété comme pluriel que comme singulier, ce qui remet en cause la définition de l'indéfini communément acceptée pour les langues à articles.

En effet, comme le définit Antoine Culioli⁵, les langues à articles commencent par quantifier, au moyen de l'article, le particulier indéfini auquel il est fait référence, et c'est de cette quantification, assortie d'un ancrage spatio-temporel, qu'est inférée l'interprétation indéfinie du référent.

Ainsi en français, par exemple dans l'énoncé *un enfant était couché par terre*, le sujet est « indéfini » parce que tout ce que l'interlocuteur sait de l'entité *enfant*, c'est sa quantité, *un*.

Or parler de non-défini comme le font M. Dede et S. Tura revient à dire qu'en turc, en l'absence du numéral *bir* (ou de ses équivalents pour le pluriel), cette opération de quantification n'a pas lieu. Ces deux auteurs semblent donc considérer la question de la quantification comme séparée de celle de la détermination, traitant cette dernière uniquement d'après les paramètres d'« ancienne » *versus* « nouvelle » information, de référent identifiable ou non identifiable par l'interlocuteur.

Faut-il donc en conclure que le turc possède deux modèles de détermination indéfinie, l'un quantifiant et l'autre pas, ce que semblent vouloir dire M. Dede et S. Tura, ou faut-il au contraire considérer que la quantification est un principe universel de détermination, quantification que le turc pourrait alors réaliser par d'autres moyens que celui des déterminants ?

Nous discuterons ci-dessous les arguments de ces deux auteurs en faveur de la thèse de la référence indéfinie sans quantification.

C. *Indéfini* versus « *non-défini* »

Les locuteurs de langue maternelle turque auxquels nous avons soumis les exemples de phrases verbales cités *supra* sont d'accord avec l'analyse de M. Dede, selon laquelle les référents des SN sujets ne sont pas quantifiés en ce qui concerne les énoncés sans complément circonstanciel du type *köpek havlıyor* (un/des chien(s) aboie(nt)), l'information véhiculée par ces énoncés portant plus sur le prédicat *aboyer* que sur son sujet. De même ces locuteurs reconnaissent que dans l'énoncé *dün bomba patladı* (une bombe a explosé hier), la référence porte davantage sur l'événement *explosion de bombe* que sur l'objet *bombe*. En revanche en ce qui concerne l'énoncé *yerde çocuk yatıyordu* (un/des enfant(s) étai(en)t couché(s) par terre), le référent de *çocuk* (enfant) a été perçu comme singulier.

⁵ CULIOLI, 1990.

En ce qui concerne les phrases non verbales, là encore, les locuteurs turcophones que nous avons consultés ont eu deux interprétations différentes : selon eux le sujet de l'énoncé *saat beşte otobus var* (il y a un/des autobus à cinq heures) réfère à un ou plusieurs autobus qui seraient programmés pour partir à cinq heures, corroborant ainsi l'analyse de S. Tura en terme de « non-défini ». En revanche l'énoncé *bahçede köpek var* (il y a un/des chien(s) dans le jardin) a été interprété comme référant à un seul chien spécifique.

Si l'on peut donc accepter l'idée de « non-défini » en ce qui concerne les énoncés purement événementiels, la quantification singulière ou plurielle des SN sujets important peu dans ce cas, en revanche il semble bien qu'il existe en turc un véritable indéfini non marqué en position sujet, correspondant à la définition généralement admise du sujet indéfini, à savoir un particulier spécifique porté pour la première fois à la connaissance des interlocuteurs.

Aussi la théorie de la distribution de l'information est-elle insuffisante, car elle ne permet de rendre compte que de la nouveauté de l'objet auquel on réfère, sans expliquer par quelle opération celui-ci peut être quantifié en l'absence d'une marque de quantification telle que le numéral *bir* pour le singulier.

Si l'on rapproche les énoncés comportant un verbe de leurs équivalents non verbaux, on peut remarquer certaines concordances :

1) « non-défini » :	<i>O</i>	<i>köpek</i>	<i>havlyor</i>
	dém.	chien	aboyer-MProg
	<i>Dün</i>	<i>bomba</i>	<i>patladı</i>
	Hier	bombe	exploser-MPé
	<i>Saat beşte</i>	<i>otobüs</i>	<i>var</i>
	Heure cinq-MLoc	autobus	existant
2) indéfini :	<i>Yerde</i>	<i>çocuk</i>	<i>yattıyordu</i>
	Sol-MLoc	enfant	être couché-MPé
	<i>Bahçede</i>	<i>köpek</i>	<i>var</i>
	Jardin-MLoc	chien	existant

Dans les énoncés à sujet « non-défini », l'élément qui occupe la position de thème est un complément de temps, tandis que dans les énoncés à sujet indéfini, c'est un complément de lieu qui se trouve à cette place. Il semble donc bien ici que le complément de lieu apporte quelque chose que n'apporte pas le complément de temps et qui permet de construire la référence indéfinie singulière du SN sujet non marqué.

M. Dede et S. Tura, en expliquant le phénomène du sujet indéfini ou « non-défini » non marqué uniquement d'après les critères de « nouvelle » *versus* « ancienne » information, ne semblent pas s'intéresser au rôle que peuvent jouer les éléments spatio-temporels de l'énoncé.

Or les théories de la détermination accordent une place importante à ces derniers dans la construction de la référence indéfinie. Ainsi pour le français, G. Kleiber⁶ décrit une opération en deux temps, l'article indéfini posant l'existence du SN sujet en même temps qu'il le quantifie, puis les données spatio-temporelles que sont le prédicat et les compléments de lieu ou de temps apportant ce qu'il appelle un « ancrage » spatio-temporel permettant de compléter la référence du SN, autrement trop peu déterminé pour être identifié par les interlocuteurs.

A. Culioli⁷ parle quant à lui de « repères » spatio-temporels qui permettent de situer l'occurrence, préalablement extraite à travers une opération de quantification, en la rattachant à l'espace et au temps. Ces descriptions concernent des langues à articles et ne permettent donc pas d'expliquer le phénomène de l'indéfini non marqué du turc. Cependant l'« ancrage » ou le « repérage » du particulier indéfini concerne toutes les langues, car ce qui est porté à la connaissance des interlocuteurs dans la référence indéfinie est l'existence de ce particulier ; or qu'est-ce qu'exister sinon occuper une portion d'espace-temps ? Se pourrait-il donc qu'en turc les repères spatio-temporels de l'énoncé à SN sujet non marqué jouent un rôle d'existential à la place d'un article indéfini, et si oui de quelle façon ?

En conclusion de cette première partie on peut dire que la théorie de la distribution de l'information est insuffisante pour expliquer l'absence de numéral en lecture indéfinie. En effet elle ne rend compte que des énoncés dits « non-définis », laissant de côté le problème de la quantification pourtant à la base de la notion d'« indéfini ». D'autre part elle ne prend pas en compte le rôle des repères spatio-temporels, qui participent toujours à la construction de la référence indéfinie et semblent bien en l'occurrence avoir une fonction importante.

Nous aborderons cette question du repérage spatio-temporel dans la deuxième partie de cet exposé à travers l'analyse de la fonction des compléments de lieu et de temps en position de thème dans les énoncés à SN sujet indéfini.

⁶ KLEIBER, 1979.

⁷ CULIOLI, 1990.

 II. LE ROLE DU REPÉRAGE SPATIO-TEMPOREL
A. *Objet spatial et objet non spatial*

1. Le sémantisme des compléments circonstanciels

La différence perçue par les locuteurs turcophones entre les énoncés à sujet individué et ceux à sujet non individué ne nous semble pas fortuite. En effet, contrairement à M. Dede qui range tous ses exemples dans la même catégorie des énoncés événementiels, nous pensons pour notre part qu'il existe deux types d'énoncés, les uns événementiels référant à *ce qui s'est passé* et les autres descriptifs référant à *ce qu'on a vu*.

En effet, les SN sujets pour lesquels nous acceptons l'étiquette de « non-défini » réfèrent en fait à des objets uniquement temporels : le chien qui aboie n'existe dans cet énoncé qu'à travers son aboiement, la bombe n'existe que par l'événement de son explosion, et l'autobus qui part à cinq heures n'est pas un autobus matériel mais en quelque sorte un « événement » d'autobus programmé pour partir à heures fixes.

En revanche dans les énoncés que nous avons appelés « indéfinis », le SN sujet est un objet spatial : l'enfant qui était couché par terre et le chien qui est dans le jardin existent bien à un moment *t* en un lieu *l*, ici respectivement *le sol* et *le jardin*.

La présence d'un complément de lieu en tête de phrase dans les énoncés introduisant un objet spatial et son absence ou son remplacement par un complément de temps dans les énoncés introduisant un objet non spatial semblent indiquer que ces éléments spatio-temporels jouent plus qu'un rôle de « décor » posé comme thème en arrière plan de l'objet placé dans le focus en tant qu'information principale : leur sémantisme propre semble participer à la construction de la référence du sujet qu'ils repèrent.

On peut tester la validité de cette analyse en comparant les exemples suivants :

- (3a) *Saat* *beşte* *otobüs* *var*
 heure cinq-MLoc autobus existant
 Il y a/aura un/des autobus à cinq heures.
- (6) *Saat beşte* *üçüncü* *peronda* *otobüs* *vardı*
 heure 5-Loc troisième quai-MLoc autobus existant-MPé
- ama* *kaçırdık*
 mais rater-MPé

À cinq heures au quai n° 3 il y avait un bus mais nous l'avons raté.

Dans l'énoncé (6), le SN sujet n'est plus comme dans l'énoncé (3a) l'autobus en tant qu'objet événementiel, programmé pour partir à cinq heures, mais un autobus matériel qui se trouvait effectivement en un lieu *l* à un moment *t*. C'est la présence du complément de lieu qui a permis de faire passer le référent du SN sujet du statut d'objet non spatial à celui d'objet spatial.

Cette influence du sémantisme des compléments circonstanciels explique les contraintes concernant l'emploi du numéral dans certains énoncés à sujet indéfini en position de focus.

2. Indéfini marqué et indéfini non marqué

La théorie de la distribution de l'information se révèle vraiment insuffisante face à des énoncés qui, bien que respectant l'ordre des mots complément circonstanciel — sujet — prédicat, ne permettent pas la référence indéfinie.

Ainsi par exemple :

(6) *Dün öğrenci öl-dü*
 hier étudiant mourir-MPé
 Hier, l'étudiant est mort.

(7) *O gün köpek var-dı ya? kaç-tı*
 dém. jour chien existant-MPé interj. se sauver-MPé
 Ce jour-là il y avait le chien, tu sais ? Il s'est sauvé.

Dans la phrase verbale comme dans la phrase non verbale, il faudrait le numéral *bir* pour que le sujet soit indéfini. C'est que les référents des SN sujets ne sont pas des objets événementiels : le particulier *étudiant* existe aussi en dehors de l'événement *mourir*, c'est un objet spatial, c'est pourquoi en l'absence de repère spatial on ne peut pas construire sa référence indéfinie. Aussi la seule interprétation possible de ce SN est celle du défini, avec toutefois un schéma intonatif différent de celui de l'indéfini non marqué, l'accent neutre tombant sur le prédicat *öldü* (si l'accent marquait le sujet, l'énoncé serait anomal).

De même dans l'énoncé (7) le particulier *chien* est un objet spatial. Il a donc besoin d'un repère spatial pour construire sa référence indéfinie en l'absence du numéral. Là encore l'interprétation définie se fait par défaut.

En testant un nombre important d'exemples, on s'aperçoit que le complément de temps est beaucoup moins opérant que le complément de lieu pour introduire un indéfini non marqué. C'est qu'il existe beaucoup

moins d'objets intrinsèquement événementiels que d'objets spatiaux. Parmi les objets événementiels on peut citer les moyens de transport en commun, qui ont cependant la particularité d'être aussi des objets spatiaux comme le montrent les exemples référant au particulier *autobus*; il existe par ailleurs des objets typiquement événementiels tels que *accident*, *réunion*, *mariage*, *enterrement*, *représentation*, etc., qui peuvent également recevoir une interprétation indéfinie en l'absence de repère spatial et du numéral lorsqu'ils sont en position de focus.

Les énoncés du type *köpek havlıyor* (un chien aboie) quant à eux sont intéressants en ce qu'ils montrent le rôle du sémantisme du prédicat verbal en tant que repère spatio-temporel. En effet, cet exemple est présenté par M. Dede au milieu d'une liste d'énoncés ayant pour point commun de référer à des sons : ainsi par exemple « une pendule sonne, un oiseau chante, un chat miaule ». Ici le référent est temporel, et le verbe seul suffit à assurer son actualisation par son sémantisme purement temporel.

On voit donc que les repères spatio-temporels de l'énoncé exercent une contrainte sur le sujet non marqué, laquelle doit être compatible avec la nature sémantique de celui-ci pour pouvoir construire sa référence indéfinie sans avoir recours au numéral *bir*, sans quoi il ne peut être interprété que comme défini.

La notion de contrainte temporelle est évoquée dans certaines théories de la détermination du sujet indéfini. Nous évoquerons ci-dessous celle de Laurent Danon-Boileau qui permet en partie d'expliquer de quelle façon les repères spatio-temporels des énoncés à sujet indéfini non marqué interviennent dans la détermination de celui-ci.

B. *Contrainte temporelle et ordre des mots*

L. Danon-Boileau⁸, dans sa description de la détermination en français, parle de la contrainte temporelle qui pèse sur tout énoncé. Décrivant l'énoncé comme l'articulation de deux jugements, un jugement d'existence concernant le sujet et un jugement d'attribution pour la relation sujet-verbe, il explique que dans les énoncés spécifiques indéfinis, le moment du jugement d'existence du sujet est déterminé par celui du jugement d'attribution. En d'autres termes, le moment *t* de l'occurrence du sujet indéfini dépend de celui du verbe, à l'opposé du sujet défini dont le moment *t* du jugement d'existence est indépendant de celui du jugement d'attribution.

⁸ DANON-BOILEAU, 1989.

Ainsi dans l'énoncé *köpek havlıyor* (un/le chien aboie), le moment *t* du jugement d'existence est limité au moment *t* de l'aboïement en lecture indéfinie tandis qu'il est externe en lecture définie.

Or on peut constater que de la même façon la structure informative de l'énoncé indéfini, en incluant le sujet dans le rhème, le place sous l'influence du verbe, tandis qu'elle met le sujet défini hors de portée du verbe, en position de thème. Ceci ouvre des perspectives quant à l'explication du rôle de l'ordre des mots dans la détermination du sujet turc.

En effet, nous pensons que si la structure informative de l'énoncé intervient effectivement dans la détermination du sujet turc non marqué, c'est parce qu'elle se conjugue avec l'action des repères spatio-temporels en plaçant ou ne plaçant pas le sujet dans leur champ.

Nous testerons la validité de ce modèle sur les phrases verbales puis sur les phrases non verbales.

1. La contrainte temporelle des énoncés à sujet événementiel

— Dans les phrases verbales :

Soit l'énoncé :	<i>Dün</i>	<i>bomba</i>	<i>patla-di</i>
	hier	bombe	exploser-MPé
		Focus	
	Thème		Rhème
	Une bombe a explosé hier.		

la contrainte temporelle est exercée par le verbe sur le sujet qui se trouve dans son champ, faisant de ce dernier un indéfini. Le complément de temps quant à lui est un simple circonstant qui situe l'action dans son ensemble et n'est pas indispensable puisque le verbe contient déjà une contrainte temporelle (nous verrons que le problème se pose différemment dans les phrases non verbales). L'exemple du chien qui aboie montre qu'effectivement on peut se passer du complément de temps, du moment que l'accent de phrase inclut bien le sujet dans le rhème.

Lorsque le sujet se trouve en position de thème,

<i>Bomba</i>	<i>dün</i>	<i>patla-di</i>
bombe	hier	exploser-MPé
	Focus	
Thème		Rhème
La bombe a explosé hier.		

c'est le complément de temps qui est dans le champ du verbe, devenant son circonstant, tandis que le sujet, hors de portée du verbe, a préalablement construit sa référence à l'extérieur de la relation prédicative.

— Dans les phrases non verbales.

Le prédicat d'existence turc *var* a la particularité d'être dépourvu d'aspect. C'est pourquoi il ne peut imposer de contrainte temporelle au sujet qui le précède et ne fait qu'affirmer son existence dans l'absolu, les contraintes spatio-temporelles étant apportées par le contexte de phrase ou d'énonciation. Ainsi, malgré l'apparente similarité des énoncés verbaux et non verbaux au vu de leur structure thème-rhème, la construction de la référence de leurs sujets respectifs se fait cependant au travers de stratégies différentes.

<i>Saat</i>	<i>beşte</i>	<i>otobüs</i>	<i>var</i>
heure	cinq-MLoc	autobus	existant
	Focus		
Thème		Rhème	
Il y a/aura un/des autobus à cinq heures.			

Le prédicat d'existence *var* n'imposant aucune contrainte ni temporelle ni spatiale au sujet, c'est le complément de temps qui situe l'occurrence de l'ensemble *otobüs var*. En position de thème, il joue ici véritablement le rôle de « décor », de cadre préalablement établi dans lequel l'occurrence vient prendre place, et mérite vraiment le nom de repère. S'il impose une limite temporelle au sujet, c'est indirectement, ayant en quelque sorte une fonction de « contenant » de l'occurrence. Dans l'énoncé

<i>Otobüs</i>	<i>saat</i>	<i>beşte</i>
autobus	heure	cinq-MLoc
Thème		Rhème
L'autobus est à cinq heures.		

le repère temporel devient prédicat mais le sujet se trouvant en position de thème est hors de son champ et donc défini.

2. Les énoncés à sujet spatial : une contrainte spatio-temporelle ?

<i>Yer-de</i>	<i>çocuk</i>	<i>yat-ı-yor-du</i>
sol-MLoc	enfant	être couché-MProg-MPé
	Focus	
Thème		Rhème
Un enfant était couché par terre.		

Dans cet énoncé, le verbe impose la limite temporelle qui fait du SN le précédant un objet spécifique indéfini, limitant sa référence au moment du procès. Jusque-là l'objet spatial ne diffère pas de l'objet événementiel. Cependant cette fois ne s'ajoute-t-il pas une contrainte spatiale sous forme de complément de lieu qui, en limitant l'existence de l'objet dans l'espace, le quantifierait ? En effet, si la question de la quantification peut être éludée pour les énoncés introduisant un objet événementiel, en revanche elle est incontournable dès lors qu'il s'agit d'expliquer la référence indéfinie non marquée du SN sujet référant à un objet spatial.

L. Danon-Boileau s'est intéressé à la contrainte temporelle qui limite la quantité d'existence du sujet au moment du procès, donc à sa limite dans le temps, mais qu'en est-il de sa quantité d'existence dans l'espace ? L'occurrence de l'enfant couché par terre est limitée dans le temps au moment où il est couché par terre, mais là où cette occurrence dans le temps suffisait pour un objet événementiel, ici l'objet *enfant* a aussi une limite spatiale, celle de la portion d'espace qu'il occupe sur le sol.

L. Danon-Boileau ne parle pas de contrainte spatiale pour la simple raison que, dans une langue à articles comme le français, la question ne se pose pas : c'est l'article indéfini ou partitif qui prend en charge la référence spatiale du sujet en le quantifiant. En effet la quantité, qu'elle soit discrète ou massive, indique une limite dans l'espace, comme en témoignent de nombreux quantifieurs : en français par exemple *un volume de*, *un doigt de*, *une poignée de*, ou des mesures officielles comme la tonne. De la même façon, les articles indiquent une occupation de l'espace : *un pain* n'occupe pas la même portion d'espace que *des pains* ou *du pain*.

En turc en revanche, lorsque le SN n'est pas accompagné d'un quantifieur comme le numéral *bir* au singulier ou ses équivalents pluriels *bazi* et *birtakım*, soit il n'est pas quantifié spatialement, ce que défendent M. Dede et S. Tura en parlant de « non-défini » et que nous retenons pour ce que nous avons appelé objets événementiels, soit il faut que, de même qu'il reçoit une quantification temporelle des éléments temporels (verbe, complément de lieu) de l'énoncé, de même il soit quantifié dans l'espace par les repères spatiaux que sont les compléments de lieu.

Dans l'énoncé non verbal de la même façon on peut faire l'hypothèse que c'est le repère spatial, par sa position de thème donc de site de l'occurrence, qui limite la référence de l'objet dans l'espace et par là le quantifie, tandis que la contrainte temporelle serait ici extérieure à l'énoncé :

<i>Bahçe-de</i>	<i>köpek</i>	<i>var</i>
jardin-MLoc	chien	existant
	Focus	
Thème	Rhème	
Il y a un chien dans le jardin.		

Dès lors que le complément de lieu est dans le focus, il entre dans la sphère du verbe et devient alors son circonstant, le sujet se trouvant en position indépendante de thème et devant donc trouver sa quantification spatiale en dehors de l'énoncé, d'où sa lecture définie :

<i>Çocuk</i>	<i>yer-de</i>	<i>yat-t-yor-du</i>
enfant	sol-MLoc	être couché-MProg-MPé
		Focus
Thème		Rhème
L'enfant était couché par terre.		

De même dans l'énoncé non verbal, lorsque l'élément spatial devient prédicat de localisation, il ne peut plus exercer de contrainte sur son sujet qui se trouve hors de son champ, en position de thème. Celui-ci ne peut donc être que défini :

<i>Köpek</i>	<i>bahçe-de</i>
chien	jardin-MLoc
Thème	Rhème
Le chien est dans le jardin.	

L'idée de contrainte temporelle émise par L. Danon-Boileau permet donc de comprendre le rôle des repères spatio-temporels dans la construction de la référence indéfinie en turc, et d'éclairer différemment le paramètre d'ordre des mots évoqué par M. Dede et S. Tura.

Nous testerons la validité de l'hypothèse présentée ci-dessus concernant la quantification du sujet indéfini non marqué dans la dernière partie de cet exposé.

III. REPÈRES ET QUANTIFICATION DU SUJET

Nous avons exposé dans la deuxième partie de cet article la nécessité de l'adéquation entre la spatialité intrinsèque du sujet indéfini et la nature spatiale ou temporelle des repères permettant son introduction dans le discours. Nous essaierons *infra* de démontrer que cette contrainte

recouvre en fait un problème de quantification. Nous traiterons cette fois séparément les phrases verbales et non verbales, la question se posant différemment dans les deux cas.

A. Dans les phrases verbales

1. La quantification du SN sujet singulier

Nous reprenons l'exemple (6) :

Dün öğrenci öl-dü
hier étudiant mourir-MPé
L'étudiant est mort hier.

Les locuteurs turcophones auxquels nous avons soumis cet énoncé l'ont interprété comme défini sans hésitation. Comparons-le à d'autres exemples à complément de temps :

(8a) *Az önce çocuk yat-t-yor-du*
peu avant enfant être couché-MProg-MPé
A l'instant (il y avait) un/l'enfant (qui) était couché.

(9a) *Dün uzman gel-di*
hier expert venir-MPé
Hier un/l'expert est venu.

(10a) *Az önce çocuk düş-tü*
peu avant enfant tomber-MPé
Un/l'enfant vient de tomber.

Nos informateurs n'ont pas pu choisir entre indéfini et défini. Ce qui différencie ces énoncés de l'exemple (6), malgré leur apparente similitude, est le sémantisme du verbe. En effet, tandis que le verbe *mourir* est événementiel, les verbes *être couché*, *venir* et *tomber* ont comme point commun de référer à l'espace, soit de façon statique comme dans le cas du verbe de position soit de façon dynamique en ce qui concerne les verbes de mouvement. Ainsi le verbe *être couché* suppose forcément un lieu comme support, le verbe *venir* appelle un lieu de départ et le verbe *tomber* implique un lieu d'arrivée.

Dans l'énoncé (6), la référence indéfinie n'est pas possible car il n'y a pas de contrainte spatiale qui permettrait de quantifier le sujet comme *un étudiant* : il faut donc que celui-ci ait déjà été quantifié préalablement, ce qui en fait un défini. Dans les énoncés (8a, 9a, 10a) en revanche, malgré l'absence d'un complément de lieu il y a tout de même une contrainte

spatiale contenue dans le verbe lui-même, ce qui rend possibles la quantification spatiale du sujet et par là sa référence indéfinie.

Pourtant face à ces énoncés les locuteurs turcophones auxquels nous avons fait appel ont hésité, ce qu'ils n'ont pas fait au sujet des énoncés suivants :

- (8b) *Yer-de çocuk yat-ı-yor-du*
sol-MLoc enfant être couché-MProg-MPé
Un enfant était couché par terre.
- (9b) *Paris'ten uzman gel-di*
Paris-MAbl expert venir-MPé
Un expert est venu de Paris.
- (10b) *Su-y-a çocuk düş-tü*
eau-MDir enfant tomber-MPé
Un enfant est tombé à l'eau.

Ici l'interprétation est seulement indéfinie, en raison de la présence d'un complément de lieu qui vient compléter le verbe, faisant en ce sens partie du prédicat. Alors que dans les énoncés sans complément de lieu le verbe ne contenait que potentiellement un lieu support, ici ce lieu support est actualisé. De cette façon, l'ensemble verbe-complément de lieu constitue une conjonction espace-temps qui apporte au sujet une contrainte spatio-temporelle capable de le quantifier. Le succès de l'opération dépend de l'adéquation entre le mode de quantification intrinsèque de l'objet, ici discret, et la nature de la contrainte spatio-temporelle, large ou étroite, exercée par l'ensemble verbe-complément de lieu.

Ainsi dans l'exemple de l'enfant qui est tombé à l'eau, le *moment* unique où le procès atteint son point d'aboutissement, la chute son terme, à savoir l'eau, convient à l'extraction de l'occurrence d'un objet discret singulier, car lorsqu'un objet de cette nature tombe à l'eau il le fait à un moment unique et sur une portion d'espace précise. En revanche tant que seul le procès était envisagé, même si ce procès impliquait que l'objet finisse par atteindre une portion d'espace, le fait que ce lieu ne soit pas actualisé faisait que la contrainte exercée sur le sujet était large : l'absence de repérage précis laisse la possibilité qu'il s'agisse d'une occurrence déjà construite.

De la même façon la contrainte spatio-temporelle du prédicat *venir de Paris* est suffisamment étroite pour permettre l'extraction d'une seule occurrence d'*expert* du fait que le verbe *venir de* implique un moment unique où, en même temps qu'il commence à venir, l'objet quitte le lieu

d'origine. En revanche l'aspect du verbe *venir* seul est indéterminé, il ne peut donc exercer de contrainte spatio-temporelle précise.

Enfin le cas du verbe de position est un peu différent car, contrairement aux verbes de mouvement, celui-ci n'a pas de limites, pas de début ni de fin : c'est un verbe d'état qui contrairement aux verbes de mouvement n'implique pas d'intersection avec une frontière mais s'inscrit seulement dans un espace, les composantes tant spatiales que temporelles de ce couple étant sans limites. Le prédicat *était couché par terre* doit recevoir une limite temporelle externe, ce qui est le cas ici puisque l'imparfait se situe toujours par rapport à un point de repère qui dans cet énoncé pourrait être par exemple *quand je suis entré dans la pièce*. C'est ce point de repère temporel qui confère à son tour une limite au lieu support, permettant l'extraction d'une occurrence d'*enfant*.

Nous pensons donc que ce qui en turc permet la référence indéfinie singulière en position sujet sans marque de quantification est la contrainte spatio-temporelle exercée par le couple verbe-complément de lieu. On voit cependant que la contrainte spatiale peut être apportée par le verbe lui-même, ce qui dans ce cas ne suffit pas toujours à construire la référence du sujet singulier, la contrainte spatiale étant alors trop indéterminée.

Qu'en est-il donc des autres formes de quantification que sont le pluriel et le massif ? L'étude de celles-ci permettra de confirmer ou d'infirmar la validité de l'analyse présentée ci-dessus.

2. Le pluriel

Nous ne traiterons pas la question du pluriel dans son ensemble, celle-ci méritant une étude plus approfondie compte tenu de sa complexité. Nous nous contenterons d'une présentation succincte de certains aspects de la référence indéfinie plurielle pouvant illustrer la question de la quantification.

Le pluriel est théoriquement exprimé en turc au moyen du suffixe *-ler/lar*, mais il existe aussi un pluriel non marqué. L'indéfini pluriel quant à lui peut être exprimé au moyen des quantifieurs que sont *bazı* et *birtakım* mais il est souvent non marqué, dans les mêmes conditions que le singulier en ce qui concerne la position de sujet. On remarque pourtant que là où le singulier réclame le numéral *bir*, le pluriel fonctionne souvent sans déterminant :

- (11) *Bu sabah öğrenci-ler gel-di*
 dem. matin étudiant-MPl venir-MPé
 Ce matin des/les étudiants sont venus.

Cet énoncé présente deux interprétations en fonction du schéma intonatif : le sujet est défini quand il est non accentué donc en position de thème et indéfini lorsqu'il est marqué par l'accent neutre, donc en position de focus. En lecture définie, le schéma informatif a une structure gigogne, l'ensemble thème-rhème que forment le sujet défini et le verbe devenant le rhème tandis que le repère spatial est posé comme thème.

L'équivalent singulier de cet exemple serait difficilement acceptable en lecture indéfinie sans marque de quantification. Nous pensons que cette dissymétrie entre singulier et pluriel est due au fait que le pluriel possède ici une marque de quantification et peut donc fonctionner avec un repérage spatio-temporel lâche qui n'a pour but que d'ancrer l'objet dans le discours, tandis que le « singulier » turc en position sujet est en fait totalement indéterminé du point de vue de la quantification, comme nous le verrons ci-dessous.

L'énoncé que nous présentons ci-dessous a été interprété par nos informateurs tantôt comme anomal, tantôt (après un temps de réflexion) comme référant à un objet pluriel.

- (12) *Fabrika-da kadın çalış-t-yor*
 usine-MLoc femme travailler-MProg

Si l'on considère le sujet comme singulier, cet énoncé est anomal mais son interprétation plurielle est possible dans un contexte adéquat, par exemple : « Ils sont modernes dans ce village, il y a des femmes qui travaillent à l'usine ».

Si l'on veut référer à *une* femme qui est en train de travailler dans l'usine au moment de l'énonciation, l'énoncé étant alors descriptif, il faut utiliser le numéral *bir*. En effet, même si la contrainte temporelle apportée par le verbe est étroite, le complément de lieu réfère à un espace trop large pour permettre la quantification à l'unité du sujet qu'il repère : dans le cadre de l'usine on peut localiser une multitude de points spatiaux. Il y a donc contradiction entre la contrainte temporelle étroite apportée par le verbe et la contrainte spatiale large exercée par le complément de lieu.

La lecture plurielle de cet énoncé montre encore une fois que le turc n'a pas un singulier qui s'oppose à un pluriel mais un nom qui en position sujet n'est pas intrinsèquement quantifié et doit donc recevoir sa quantification de son contexte à l'intérieur ou à l'extérieur de l'énoncé. Ici c'est le repère spatial large qui est responsable de cette quantification plurielle, ce qui nous amène à analyser cet énoncé différemment de celui dont le

sujet comporte la marque de pluriel *-ler/-lar*. En effet, ici la contrainte temporelle ne vient pas du verbe mais du complément de lieu qui pluralise l'occurrence non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps en itérant le moment *t* exprimé par le progressif. On a donc ici affaire à un pluriel diachronique et l'énoncé tend vers le générique.

L'analyse du pluriel confirme bien ainsi l'hypothèse selon laquelle les données spatio-temporelles de l'énoncé interviennent directement dans la quantification du SN sujet indéfini.

3. Le massif

La quantification des SN sujets massifs se fait en turc directement, l'article partitif n'existant pas :

- (13) *Anadolu'da buğday yetiştir-il-i-yor*
 Anatolie-MLoc blé faire pousser-MPass.-MProg
 On cultive du blé en Anatolie (mot à mot : en Anatolie du blé est fait pousser).

C'est là encore le complément de lieu qui détermine la contrainte non seulement spatiale mais aussi temporelle du SN sujet, là encore la référence de ce dernier tendant vers le générique.

Les phrases verbales présentent donc une conjonction entre une contrainte spatiale théoriquement apportée par le complément de lieu mais pouvant aussi, comme on l'a vu, être contenue dans le verbe et une contrainte temporelle que l'on supposerait plutôt du côté du verbe mais qui peut aussi être exercée par le complément de lieu, ce qui montre l'étroite interdépendance entre espace et temps dans la construction de la référence indéfinie, sujet qui mériterait un traitement beaucoup plus long que celui que nous lui avons consacré ici, et qui engloberait également la question de la différence entre références générique et spécifique.

Nous présenterons pour finir la quantification du sujet indéfini dans les phrases non verbales, là encore en n'en présentant que les traits les plus saillants.

B. Dans les phrases non verbales

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les phrases non verbales ont la particularité de comporter un prédicat d'existence totalement dénué de limite temporelle, comme le montrent les énoncés sans complément de lieu ou de temps :

- (14) *Uzaylı-lar* *var*
 extra-terrestre-MPl existant
 Les extra-terrestres existent.

En l'absence de contrainte spatio-temporelle, le prédicat *var* correspond au verbe *exister*, qui pose dans l'absolu l'existence non d'un particulier mais de la classe.

Si l'on ajoute un complément de lieu à cet énoncé,

- (15) *Antartik-te* *uzaylı-lar* *var*
 Antarctique-MLoc extra-terrestre-MPl existant
 Il y a des extra-terrestres dans l'Antarctique.

La référence du SN sujet se trouve immédiatement limitée dans l'espace et dans le temps, faisant de celui-ci un spécifique indéfini. C'est donc le complément de lieu qui prend ici en charge la quantification spatiale et temporelle du sujet.

Les contraintes d'utilisation du numéral pour le SN sujet singulier sont liées à l'adéquation du repère spatial pour le quantifier :

- (15) *Türkiye'de* *leylek* *var*
 Turquie-MLoc cigogne existant
 Il y a des cigognes en Turquie.
- (16) *Türkiye-de* *bir* *leylek* *var*
 Turquie-MLoc num. cigogne existant
 Il y a une cigogne en Turquie.

Le repère spatial quantifie le sujet de façon plurielle en l'absence du numéral car alors la référence de celui-ci est limitée au lieu Turquie, ce qui implique également une contrainte temporelle large qui fait pencher la référence du côté du générique.

Donc si l'espèce des cigognes était en voie de disparition et que l'on voulait dire qu'il n'y a qu'une cigogne en Turquie, le numéral serait nécessaire comme le montre l'exemple (16).

Entre ces deux extrêmes, on trouve tous les intermédiaires :

- (17) *Köy-ümüz-de* *leylek* *var*
 village-MPOss-MLoc cigogne existant
 Il y a une/ des cigognes dans notre village.
- (18) *Ağaç-ta* *leylek* *var*
 arbre-MLoc cigogne existant
 Il y a une cigogne dans l'arbre.

- (19) *Bak! leylek var*
 regarde cigogne existant
 Regarde! Il y a une cigogne.

L'énoncé (17) est ambigü car le repère spatio-temporel *köy* (village) n'est pas suffisamment large pour quantifier sûrement le sujet de façon plurielle : il peut y avoir de façon habituelle plusieurs cigognes dans un village, tout comme il peut y en avoir une seule. Si la contrainte temporelle tire l'objet vers le générique, en revanche la contrainte spatiale est neutre. Là encore si l'on veut désambiguïser l'énoncé, il faudra utiliser un quantifieur.

Le repère spatial *ağaç* (arbre) permet sans trop d'ambiguïté de référer à une seule cigogne, compte tenu de la taille de l'oiseau par rapport à celle de l'arbre.

Enfin le déictique *bak!* (regarde!), en désignant une portion d'espace précise et en limitant la validité de son occurrence au moment de son énonciation, permet d'extraire *une* occurrence de cigogne. On peut rapprocher de cet énoncé l'exemple cité par S. Tura du chien dans le jardin : si le repère spatial *jardin* est suffisamment large pour permettre la référence à plusieurs chiens, ce n'est cependant pas de ce repère que vient la contrainte temporelle qui permet de référer à un seul chien, mais du moment de l'énonciation lui-même.

Ces exemples montrent que contrairement à ce que dit la théorie du « non-défini », ici le SN sujet non marqué est bien quantifié, non seulement de façon singulière mais aussi de façon plurielle, sans même utiliser le suffixe pluriel *-ler/-lar*, seule la largeur du repère spatial variant et déterminant ainsi la contrainte spatio-temporelle qui quantifie l'objet. La quantification de celui-ci varie ainsi entre un côté plus spécifique et singulier, et un autre côté plus générique et pluriel.

CONCLUSION

Cette étude nous a permis de tirer les conclusions suivantes : tout d'abord, le numéral *bir* et ses équivalents pluriels ne sont pas comparables à l'article indéfini français, le sujet indéfini turc étant dans de nombreux cas non marqué. Ensuite l'absence de marque, tant au singulier qu'au pluriel, n'implique pas l'absence de quantification, sauf dans le cas des SN référant à des objets purement événementiels qui n'ont pas

de référence dans l'espace. Le paramètre d'ordre des mots est quant à lui insuffisant si l'on ne considère que sa fonction informative, la question du défini et de l'indéfini ne se limitant pas à la différence entre ancienne et nouvelle information, mais se révèle beaucoup plus productif dès lors qu'on y associe les notions de contraintes temporelle et spatiale. Il apparaît ainsi que la détermination du SN indéfini en position sujet peut se réaliser en turc directement par l'action de repères spatio-temporels qui limitent l'occurrence, sans avoir recours à des déterminants. Enfin les variations de quantification entre singulier et pluriel en l'absence de marques indiquent la nature complètement indéterminée du nom turc qui est en fait intrinsèquement générique et ne devient spécifique que sous l'influence du contexte de son occurrence.

BIBLIOGRAPHIE

- CULIOLI, A., *Pour une linguistique de l'énonciation*, Gap, Ophrys, 1990, 225 p.
- DANON-BOILEAU, L., « La détermination du sujet », *Langages*, 94, 1989.
- DEDE, M., « Definiteness and referentiality in Turkish verbal sentences », *Typological Studies in Language*, Amsterdam, John Benjamins, 8, 1986, 293 p.
- ERGÜVANLI, E., *The fonction of word order in Turkish grammar*, Berkeley, University of California Publications in Linguistics, 1984, 179 p.
- KLEIBER, G., *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Thèse Lettres, Strasbourg 2, 1979, 826 p.
- TURA, S., « Definiteness and referentiality in Turkish non verbal sentences », *Typological Studies in Language*, Amsterdam, John Benjamins, 8, 1986, 293 p.

M.-P. GÜNDÜZ, *Le sujet indéfini non marqué en turc*

Cette étude vise à présenter sous un jour nouveau le rapport défini/indéfini. On montrera que la détermination du syntagme nominal indéfini en position sujet se réalise directement par l'action de repères spatio-temporels sans recours à des déterminants.

M.-P. GÜNDÜZ, *Non-marked definite subject in Turkish*

The aim of this study is to shed an original light on the link between definite and indefinite. We will show how an indefinite nominal syntagm, used as the subject of a verb, can be determined simply through references of space and time, without having to resort to determiners.